



Problème de ligne téléphonique.

Par **mireille32_old**, le **18/10/2007** à **19:56**

Bonjour, rnJe loue actuellement un studio qui, à l'origine, devait être un grand appartement. Le propriétaire a "coupé" la surface en deux pour les louer.rnJe me suis rendue compte en voulant ouvrir une ligne téléphonique qu'elle était déjà prise par mon voisin qui habite dans l'immeuble depuis plus longtemps que moi.rnMes prises téléphoniques lui appartiennent donc de fait.rnJe ne peux pas ouvrir une ligne indépendante puis qu'il y'en a déjà une.rnMon propriétaire a-t-il l'obligation de me fournir une ligne, ou du moins séparer la ligne commune des deux appartements, ou dois-je convaincre mon voisin d'installer un routeur?rnMerci d'avance pour vos réponses.rnElsa